

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE DU LYCEE
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 19

Année scolaire : 2013-2014

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 14/11/2013

Réuni le : 26/11/2013

Sous la présidence de : Francois Joussellin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Commande publique 2014 :

Délègue au chef d'établissement/ordonnateur la signature de la commande publique pour l'exercice budgétaire 2014 :

Dans la limite des crédits ouverts au budget,

Dans la limite des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Joussellin

Prénom : Francois

Signature

Date : 27/11/2013

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 27/11/2013

Date de publication : 12/12/2013

Date d'exécution : 12/12/2013

Instruction

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observations